

Département des ARDENNES

COMMUNE DE SURY

**Révision de la Carte
Communale**

**DOSSIER PHASE NOTIFICATION
JUN 2025**

*Vu pour être soumis aux avis
obligatoires avant le lancement de
l'enquête publique*

Cachet de la Mairie et signature du Maire

M. Patrice RAMELET



Atelier d'Urbanisme et d'Environnement
28 avenue Philippoteaux
08200 SEDAN
Tél 03.24.27.87.87. Fax 03.24.29.15.22
E-mail: dumay@dumay.fr

*Carte communale approuvée le 24/09/2010
(Arrêté préfectoral du 10/11/2010)*

Révisé le:		Modifié le:		Mis à jour le:	

COMPOSITION DU DOSSIER

Numéro d'ordre	DÉNOMINATION DE LA PIÈCE	Abréviation
1	RAPPORT DE PRÉSENTATION	
1A	DIAGNOSTIC COMMUNAL	
1B	DIAGNOSTIC FONCIER	
1C	CHOIX RETENUS POUR ÉTABLIR LE PROJET DE RÉVISION DE LA CARTE COMMUNALE	
2	DOCUMENTS GRAPHIQUES	
2A	PLAN DE L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE - Échelle : 1/5 000 ^{ème}	
2B	PLAN DU VILLAGE - Échelle : 1/1 500 ^{ème}	
3	ANNEXES	
3A	PORTER À CONNAISSANCE DE L'ÉTAT – janvier 2024	P.A.C.
3B	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	
3C	SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE	S.U.P
3D	RÉSEAUX	
4	AUTRES PIÈCES	
4A	Délibération n°2023_1204_10 de prescription de la révision de la carte communale de Sury	
4B	Délibération n°2025_2705_02 de bilan de la concertation publique préalable	

MODE D'EMPLOI

- Rechercher sur **les documents graphiques (pièce n°2A et 2B du dossier)** à l'échelle 1/5000^{ème} ou 1/1 500^{ème}, le secteur où votre terrain est situé.
- Vérifier sur le plan des servitudes d'utilité publique (**pièce n°3C**) et du gestionnaire concerné **si votre terrain est concerné par une ou plusieurs servitudes d'utilité publique**, et consulter les textes réglementaires annexés **au document**.
- Consulter **les réseaux (pièces n°3D)**, afin de savoir si votre terrain est proche des réseaux existants.
- Consulter **les autres annexes du rapport de présentation (pièce n°3B)**, où figurent notamment les règles nationales d'urbanisme et les autres dispositions à prendre en compte.